



## Assurance complémentaire santé

Par **borgeot**, le **02/06/2010** à **12:47**

Bonjour,  
Mon mari a un contrat d'assurance complémentaire chez Allianz. En février nous avons changé de références bancaires. J'ai donné un RIB à mon assureur et donné un chèque pour compenser le prélèvement refusé. Or, depuis, son dossier est résilié malgré que l'on ait payé la totalité de la prime jusqu'en juin 2010. En mars nous avons envoyé une lettre recommandée pour résilier ce contrat au 1er juillet, date de l'échéance principale, ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas tenu compte de cette lettre vu que le contrat était suspendu. Mon mari a été hospitalisé fin avril et il ne peut être pris en charge. Il faut que l'on règle la totalité de la facture. De plus, le contrat est reparti pour une durée de 1 an. Que dois-je faire ?  
Merci de votre réponse.  
Mr et Mme Borgeot